

Sommaire

Mot du Maire	2
Vie municipale	3-7
Vie intercommunale	8-10
Environnement	11
Urbanisme	12
Vie scolaire	13-15
Vie locale	16-22
Infos	23-26
Vie associative	27-29
Vie économique	30

Bloc Notes

Secrétariat de Mairie

Mardi de 7 h 30 à 17 h / Jeudi de 14 h à 19 h
Tél : 04.50.04.35.77. / Fax : 04.50.04.27.63.

Email : mairievulbens@orange.fr
www.vulbens.fr

La Poste

Mardi, Mercredi et Vendredi : 14 h 30 – 18 h
Samedi : 10 h – 12 h
Levée : 14h45 / Tél : 04.50.04.37.91.

Assistante sociale

Mme Laurence MOREL et ses collègues du Pôle Médico-Social de St-Julien-en-Gvs vous reçoivent en Mairie de VULBENS, sur rendez-vous au **04.50.49.49.50**, 3 mardis dans le mois.

Déchetterie

De novembre à février

Du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30
Samedi de 9 h à 17 h 30

De mars à octobre

Du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h
Samedi de 9 h à 18 h

Pour tous renseignements, n'hésitez pas à contacter le gardien au 04.50.04.64.08.

URGENCES

**Pompiers : 18 S.M.U.R : 15
Gendarmerie : 04.50.04.33.55
Centre anti-poison : 04.72.11.69.11**

Vive l'été !

L'été et ses chaleurs sont arrivés, quel contraste avec les 23 jours de pluie de 2014 !

L'été est synonyme de bien être, de barbecue, de belles soirées entre amis ou famille. N'oublions pas cependant quelques règles du Bien Vivre Ensemble qui nous est cher.

Prenez garde au bruit, surtout le soir : n'oubliez pas que vous n'êtes pas tout seul dans votre jardin et que le bruit se démultiplie la nuit. Respectez les temps de tonte : le dimanche on reste au calme !

L'eau devient une denrée rare en ces périodes de canicule alors économisez là : par exemple n'arrosez pas vos pelouses. Pour vos déchets, pensez au tri et à la déchetterie : ne brûlez pas vos déchets verts, les odeurs nauséabondes se répandent dans tout le voisinage. Merci de porter attention à ces quelques principes de bon sens pour le bien de tous !

Vos élus ne sont pas encore en vacances et l'actualité reste dense. Nous travaillons sur le projet de rénovation de la Mairie. Un projet économe et modulable conditionne notre réflexion. Ainsi, il sera possible, si l'avenir devait nous y contraindre (fusion de communes), de transformer les bureaux en appartements locatifs, remboursant ainsi les investissements.

Le chemin de la Fontaine, route départementale, devrait, jusqu'à la route de Raclaz, retrouver un statut communal.

Il sera aménagé afin de devenir une petite route desservant les habitations et plus une voie de trafic traversée par des Fangio ! C'est le début d'une opération de reclassement de nos voiries : les départementales RD 1206 et RD 7 depuis Dingy seront des axes uniques de transit et nos routes communales serviront exclusivement à la desserte des logements.

La mise en révision du Plan Local d'Urbanisme est actée.



L'exercice sera très difficile car l'Etat nous contraint à réduire les surfaces constructibles. La rentrée scolaire de septembre est prête avec de nouveaux ateliers payants pour les temps d'activités périscolaire (TAP) et surtout un nouveau logiciel en ligne qui permet aux parents d'inscrire ou désinscrire leur(s) enfant(s) en fonction de leur emploi du temps.

Je souhaite profiter de l'occasion qui m'est donnée pour saluer la vitalité de nos associations, MJC, APE, Vulbens en fête, ces deux dernières nous ayant concocté, en ce début d'été, deux superbes fêtes ! Merci à tous les bénévoles. Mon seul petit regret est de ne pas apercevoir de nouvelles têtes dans ces festivités.

J'espère que vous apprécierez la beauté de notre commune, sa qualité de vie, son dynamisme : merci à tous car vous contribuez chacun à notre Bien Vivre Ensemble.

Bonnes vacances, bon été à tous.

Votre Maire, Frédéric Budan

Lors de l'installation d'une activité commerciale et/ou artisanale sur la commune, une publication peut être insérée dans le bulletin municipal ou dans la lettre d'information, tiré à plus de 700 exemplaires.

Ceci permet à ces nouvelles « enseignes » de se faire connaître.

Pensez à nous faire passer vos coordonnées et éventuellement vos visuels pour pouvoir être présents dans la prochaine parution.

Contact : 04.50.04.35.77 ou mairievulbens@orange.fr



Extraits du conseil municipal du 22 avril 2015

Le cabinet Stratorial Finances présente l'étude financière prospective réalisée pour la commune.

I. Déclassement de voirie suite à réaménagement du carrefour à Faramaz

Suite à la vente des deux parcelles de terrain à Mr Benoît Didier, il convient de déclasser la parcelle A 2456 qui fait encore partie du domaine communal. Il convient de constater que le déclassement préalablement nécessaire avant vente de ces 173 m² ne portera pas atteinte aux fonctions de desserte ou de circulation assurées par cette voirie, puisque la Vy du Crêt est simplement déplacée et reste, dans son nouveau tracé, voie publique. Ainsi le déclassement est dispensé d'enquête publique.

II. Vente de terrains « Le Bettet » à M. MONET/ Mme PATROIX et à Mme MILLET

Vente accordée sous réserve de l'obtention du permis de construire pour M.Monet et Mme Patroix pour une surface de 612 m² au prix de 260 €/m² soit un coût total de 159 120 €.

Vente accordée sous réserve de l'obtention du permis de construire pour Mme Millet pour une surface de 745 m² au prix de 260 €/m² soit un coût total de 193 700 €.

III. Statut de la voie privée route du Battoir

Le conseil municipal avait accepté le principe de rétrocession de la voirie route du Battoir à la fin des travaux de viabilisation mais un important problème de stationnement rend la circulation dangereuse. Le maire a rencontré plusieurs fois le président de l'ASL le Hameau des Templiers qui devait proposer des solutions. Hors à ce jour aucune proposition n'a été faite. Le président menace la commune de procès si elle ne reprend pas la voirie immédiatement. Le conseil à l'unanimité annule la délibération du 10/02/2015 et décide de ne pas reprendre la voirie privée tant qu'un accord sur le fonctionnement de cette voirie n'est pas trouvé.

IV. Informations

✚ **Ecole** : La concertation sur l'**organisation de la rentrée scolaire 2015** se poursuit. Les parents d'élèves ont été rencontrés en présence des maires de Chevrier et de Vulbens et de la directrice de l'école. Il a été rappelé que le conseil d'école a un avis consultatif et que les décisions sur les ouvertures de classe et les RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal) sont prises par l'Académie. Au vu des effectifs pour la rentrée, le regroupement pédagogique intercommunal est suspendu pour 2015 : chaque commune scolarisera ses élèves dans son école. L'organisation des TAP n'est pas encore arrêtée.

✚ **Le comité Agenda 21** a acheté comme prévu des livres pour la bibliothèque de l'école avec la subvention allouée par la commune.

✚ La rencontre avec les **artisans de la zone des Chavannoux** s'est bien passée. La modification des panneaux indicateurs a été appréciée ; la question s'est posée de savoir s'il ne faudrait pas installer le même équipement de l'autre côté de la route. Le goudronnage du chemin des Artisans devrait se faire au mois de juin.

✚ **La voie verte** sera bientôt achevée avec la pose des panneaux indicateurs. Vulbens étant ville étape, un week-end d'inauguration est prévu du 24 au 26 juillet 2015. Vendredi 24/07 une pièce de théâtre sera proposée le soir. Le dimanche matin, 2 circuits seront organisés pour les familles et les plus grands, ainsi qu'un tour à vélo du Vuache. A midi, un repas sera proposé par une équipe de bénévoles avec un marché de produits locaux.

✚ **Territoire** : Avec la nouvelle loi qui ouvre de nouveau la possibilité de conclure des accords locaux pour la répartition des membres du Conseil Communautaire au sein des Communautés de Communes, la Communauté de Communes du Genevois entre en discussion pour rediscuter la composition de son conseil. Cela pourrait amener Vulbens à retrouver son second représentant.

Extraits du conseil municipal du 20 mai 2015

L'association « SEPas impossible » présente son combat pour la connaissance de la sclérose en plaques et la reconnaissance du besoin d'une maison médicalisée spécialisée dans le traitement et l'accompagnement des malades et des familles en Haute-Savoie. Elle présente les nombreuses actions menées pour se faire connaître et récolter des fonds, notamment la venue à Vulbens de Jean- Michel MATTEI le 5 novembre 2015 qui donnera une représentation et reversera les bénéfices à l'association. Tous les soutiens sont les bienvenus : sepasimpossible@orange.fr, www.sepasimpossible.com, 1975 route de Foëhens-74270 CHÊNE EN SEMINE, et sur Facebook.

I. Révision générale du Plan local d'Urbanisme

Le Plan Local d'Urbanisme nécessite une révision générale compte-tenu du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) de la Communauté de communes du Genevois (CCG).

1) Les principaux objectifs de cette révision du PLU sont :

a-/ Conforter le centre bourg de VULBENS

- en confirmant le recentrage de l'urbanisation autour du cœur de village et la définition de ses emprises (des espaces construits de Faramaz et la Pièce Sud à Sous-Vulbens) ;
- avec la mixité des fonctions dans le centre : accueil d'équipements d'intérêt général et collectif, accueil de services (commerces de proximité, notamment), etc. ;

b-/ Réfléchir au devenir des différents quartiers

- encadrer le développement de la Fontaine et La Muraz en limitant les extensions en direction des tènements agricoles de Confrérie, Carly et Gillen, Vuzon, Les Pommiers, Les Vignes de Vulbens, Champs aux Vaches, Les Recoux, etc., dans le respect également des emprises de la Zone Agricole Protégée de la commune ;
- permettre une densification et une légère extension de secteurs ciblés (les Corbeilles-Sud et La Pièce Sud, notamment) ;

c-/ Diversifier l'habitat sur l'ensemble du territoire communal

- en proposant des typologies de logements qui répondent aux attentes des habitants et qui soient compatibles avec le SCOT du Genevois : collectif de petite taille, habitat intermédiaire et logements individuels avec création de quelques logements aidés au Carroz ;

d-/ Conforter le développement économique de la commune

- en s'appuyant sur le développement économique de la zone des Chavannoux en limite de Valleiry, inscrite dans le SCOT ;
- en redéfinissant les emprises de cette zone ;
- en confirmant la vocation agricole de loisirs Sous Vulbens ;
- en favorisant la mixité des fonctions dans le bourg ;

e-/ Valoriser l'activité agricole

- avec le respect des emprises de la Zone Agricole Protégée ;
- avec la densification des secteurs les plus proches du centre bourg ;
- avec le maintien du caractère rural de VULBENS : protection des glacis agricoles et limitation de la consommation d'espaces ;
- avec la préservation des circulations agricoles autour des exploitations ;

f-/ Sécuriser les déplacements

- en confortant l'offre de stationnements et les espaces dédiés aux piétons dans le centre bourg ;
- en valorisant les liaisons douces en direction des équipements d'intérêt général et collectifs et de certains quartiers ;
- en multipliant les connexions piétons/cycles à partir de la Via Rhôna ;

Extraits du conseil municipal du 20 mai 2015

g-/ Préserver la biodiversité, les milieux naturels et les paysages

- en assurant la préservation des continuités écologiques et des milieux naturels sensibles recensés aux niveaux départemental et régional : respect du SRCE/ Schéma Régional de Cohérence Ecologique adopté en juin 2014 (corridor écologique identifié entre Les Grands Chavannoux et Faramaz, notamment) et recensement départemental des zones humides de la commune ;
- en préservant l'identité architecturale de la commune : valorisation du patrimoine bâti, repérage des éléments patrimoniaux à réhabiliter, etc. ;
- en confirmant les emprises de la Zone Agricole Protégée sur le territoire de VULBENS.

2) décide de mettre en place un examen conjoint du projet avec les personnes et organismes concernés conformément à l'article L.123-9 du code de l'urbanisme,

3) décide de définir comme suit les modalités de la concertation avec la population au titre des articles L.123-6 et L.300-2 du Code de l'Urbanisme :

- 2 réunions publiques
- 1 registre de concertation publique mis à disposition en mairie
- 3 publications dans les bulletins communaux
- Communications sur le site Internet lors de chaque phase de travail

4) Décide de demander, conformément à l'article L. 121-7 du code de l'urbanisme, que les services déconcentrés de l'Etat soient mis gratuitement à disposition de la commune pour assurer le suivi de la procédure de révision du Plan Local d'Urbanisme ;

5) Décide de solliciter l'Etat, conformément au décret n° 83.1122 du 22 décembre 1983, afin qu'une dotation soit allouée à la commune pour couvrir les frais matériels et d'études nécessaires à la révision du Plan Local d'Urbanisme (Articles L.1614-1 et L.1614-3 du code général des collectivités territoriales) ;

6) de donner autorisation au Maire pour signer tout contrat, avenant ou convention de prestation ou de service nécessaire à l'élaboration de la révision générale du PLU ;

7) dit que les crédits destinés au financement des dépenses afférentes à la révision simplifiée du PLU seront inscrits au budget de l'exercice considéré.

8) Conformément à l'article L.123-6 du Code de l'Urbanisme, la présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet de Haute-Savoie et notifiée à toutes les personnes et organismes suivant :

-les Présidents du Conseil Régional et du Conseil Départemental,

-le Président de l'établissement public prévu à l'article L.122-4 du Code de l'urbanisme (en charge du SCOT), à savoir de la Communauté de communes du Genevois, également autorité compétente en matière d'organisation des transports urbains et en matière de programme local de l'habitat et de SCOT,

ainsi que ceux des organismes mentionnés à l'article L121-4 du Code de l'Urbanisme, à savoir :

- les organismes de gestion des parcs naturels régionaux,
- les Présidents de la Chambre de Commerce et d'Industrie, de la Chambre de Métiers et de la Chambre d'Agriculture,
- les communes voisines et les EPCI directement intéressés,
- le centre régional de propriété forestière,
- l'institut national des appellations d'origine.

Extraits du conseil municipal du 20 mai 2015

9) De plus, conformément aux articles R 123-24 et R-123.25 du Code de l'Urbanisme, la présente délibération fera l'objet d'un affichage en mairie durant un mois et d'une mention dans un journal diffusé dans le département. Chacune de ces formalités de publicité devra mentionner le lieu où le dossier pourra être consulté à savoir en Mairie de VULBENS, le mardi de 7h30 à 17h et le jeudi de 14h à 19h.

II. Vente de terrain zone des Grands Chavannoux : Commune de VULBENS / Immobilière européenne des Mousquetaires

La SA Dorine (Intermarché), par le biais de l'Immobilière Européenne des Mousquetaires, souhaite acquérir sur la zone des Grands Chavannoux 3 parcelles de terrains communaux contigües à son propre tènement foncier, à côté du plombier M. Bournonville, d'une surface totale de 1 057 m². Le commerce aimerait modifier son implantation sur la parcelle et aurait besoin de toute la largeur du tènement.

Vente accordée pour les parcelles cadastrées ZL 89, ZL 91, ZL 93, d'une surface totale de 1 057 m², au prix de 38 €/m² HT soit un total de 40 166 € HT, sous réserve de l'obtention du permis de construire.

III. Indemnité de stage / mission logiciel école

Melek OZKUL effectue actuellement au sein des services administratifs de la mairie un stage de 2 mois pour valider sa licence d'économie et gestion. Sa mission est de trouver, tester et installer un logiciel de gestion des effectifs et de la facturation des services périscolaires : cantine, garderie et TAP.

Elle a fait preuve d'initiative et d'une belle qualité de travail puisque le logiciel E-Enfance est en cours d'installation pour être opérationnel à la rentrée scolaire prochaine. Une indemnité de stage d'un montant de 800 € lui est accordée.

IV. Proposition de délégués à la commission communale de révision des listes électorales

Les 3 délégués sont :

- ✓ Frédéric BUDAN, Maire de VULBENS
- ✓ Alain DUPERRIER, délégué de l'administration pour le Sous préfet
- ✓ Jocelyne DEBULLE, déléguée pour le Tribunal de Grande Instance

V. Informations

Voie verte : la voie verte est très utilisée par de nombreux promeneurs mais malheureusement le crottin de cheval fait partit du décor ainsi que les 2 roues motorisées et les quads.

La voie verte est strictement interdite à tous les véhicules motorisés, un arrêté municipal sera pris dans ce sens. Un courrier sera également adressé aux propriétaires de chevaux pour leur indiquer que cette voie ne leur est pas ouverte. La date de l'inauguration de la passerelle sera revue en fonction des disponibilités du Conseil départemental mais il faut déjà réserver le dimanche 26 juillet puisque de nombreuses animations sont prévues.

Environnement : Le maire ainsi que deux conseillères sont allés rencontrer la DREAL à Lyon pour demander la **labellisation de l'Agenda 21** communal au niveau national. Suite à l'entretien qu'ils ont eues, un avis sera rendu par 2 référents pour la validation de notre démarche, ou pas. La **commission Urbanisme** a terminé son travail sur la charte paysagère.

Services : la commune se bat pour l'installation des commerces et le maintien des services à la population mais il faut aussi que les habitants fassent vivre ces commerces et ces services. Le bureau de Poste par exemple, a certes des horaires pour l'instant décousus, mais si personne n'y va, il finira par fermer. Si nous nous mobilisons tous, nous pourrions avoir espoir de le pérenniser. Il en va de même pour la présence de nos commerces et artisans.

Le **repas des aînés** a été fortement apprécié. Le conseil municipal remercie les volontaires bénévoles et les membres du CCAS qui ont beaucoup donné pour la réussite de cette journée. 103 personnes étaient présentes sur les 186 invitées.

Extraits du conseil municipal du 20 mai 2015

Intercommunalité

➤ Dans le cadre du transfert de la **compétence petite enfance** à la CCG, Vulbens a sa micro-crèche privée mais la commune va devoir entrer dans le système communautaire si elle veut que sa population puisse bénéficier des places communautaires. Il faudra prévoir un coût d'environ 15 000 €, qui seront prélevés sur l'attribution de compensation que la CCG reverse à la commune suite au passage en fiscalité professionnelle unique. En tout état de cause, le principal est de relever l'important problème de capacité d'accueil pour la petite enfance : la CCG a reçu 340 demandes alors qu'elle n'a que 80 places.

➤ Une réflexion est menée pour créer une **police inter-municipale**, à l'image de celle des Voirons, qui permettrait aux petites communes de se regrouper pour mutualiser un service et du personnel qui serait chargé notamment des problèmes de stationnement, de la police de l'urbanisme et de la sécurité en général.

➤ La **commission eau** de la CCG a lancé un audit auprès des communes pour évaluer les besoins par rapport aux réalisations réellement en place. Une réflexion est en outre menée au sujet de l'autonomie que notre territoire pourrait acquérir en terme d'assainissement par rapport à la Suisse dont nous avons pour le moment besoin. Une éventuelle démarche vers plus d'autonomie se heurte aujourd'hui à des problèmes autant géographiques que financiers.

➤ La **commission Aménagement** du territoire suit les projets d'entée Ouest et du pôle gare de Saint Julien et de l'échangeur autoroutier de Viry.

M. HODGERS, Conseiller d'Etat suisse chargé du logement, est venu participer à une séance du Conseil communautaire.

Les communes suisses qui ne produisent pas suffisamment de logements devront participer financièrement aux équipements des autres.

➤ La **commission Environnement** de la CCG a présenté le plan de la future déchetterie de Neydens.



Les comptes rendus du conseil municipal, du SIAV et du SIPCV sont à votre disposition en Mairie, sur le site internet de la commune www.vulbens.fr

DÉCOUVREZ LE SERVICE CIVIQUE

et partez en mission sur <http://www.service-civique.gouv.fr>

Le Service Civique est un engagement volontaire au service de l'intérêt général. Ouvert à tous les jeunes de **16 à 25 ans**, sans condition de diplôme.

Indemnisé 573€ net par mois, il peut être effectué auprès d'associations, de collectivités territoriales ou d'établissements publics, sur une période de 6 à 12 mois, en France ou à l'étranger dans des domaines variés tels que l'humanitaire, la santé, la solidarité, l'environnement, le sport, la culture, l'éducation, la citoyenneté, les interventions d'urgence...

Pour candidater, c'est simple il suffit de vous créer un compte sur <http://www.service-civique.gouv.fr>

Vous voulez aider les autres, vous rendre utile, apporter votre regard dans un domaine qui vous plaît, vivre une expérience unique, préparer votre avenir, engagez-vous sans plus attendre !



PERMANENCES PUBLIQUES Canton de Saint-Julien-en-Genevois

Lundi 7 et jeudi 17 septembre 2015 de 14h à 17h30
au Pôle Médico-social de Saint-Julien-en-Genevois (3 rue du Jura 74160 Saint-Julien-en-Genevois).
Il est recommandé de prendre rendez-vous au **04.50.92.15.39**.



Le contexte : Un territoire dynamique aux besoins en mobilité en hausse

Le territoire de la Communauté de Communes du Genevois et Saint-Julien-en-Genevois sont aujourd'hui totalement intégrés au Grand Genève, l'agglomération franco-valdo-genevoise.

Métropole transfrontalière, le Grand Genève rassemble près d'un million d'habitants qui vivent, travaillent, se déplacent, en dehors de toute logique de frontière.

Cet état de fait induit un besoin très important en mobilité : 550 000 passages de la frontière sont réalisés chaque année et on enregistre 90 000 déplacements supplémentaires chaque année.

Selon une enquête menée en 2011, ce sont ainsi plus de 20 000 habitants du territoire de la CCG qui se rendent à Genève chaque jour, très majoritairement en voiture, faute d'alternative efficace et attractive en transports en commun.

Si la part des transports en commun dans ces déplacements est relativement faible (3% en 2011), elle enregistre néanmoins une **hausse constante** : franchissement de la barre symbolique des 100 000 voyages annuels pour la ligne Dn, +32% de fréquentation de la ligne M entre 2013 et 2014. La ligne D est aujourd'hui la ligne transfrontalière la plus fréquentée avec plus de 2 millions de voyages annuels (+5,5 % entre 2013 et 2014).

Par ailleurs, le territoire du Grand Genève continue sa croissance démographique et économique, avec de nombreux projets des deux côtés de la frontière.

La Ville de Saint-Julien-en-Genevois devrait ainsi croître de plus de 10 000 habitants d'ici 2030.

Côté suisse, le secteur du Plan des Ouates est également promis à un fort développement urbain, avec plus de 12 000 habitants supplémentaires à terme.

En conséquence, les flux à la frontière au niveau de Saint-Julien-en-Genevois devraient encore augmenter de près de 45 % à l'horizon 2030.

Le grand Genève en chiffres

- 946 000 habitants
- Une augmentation de la population de 37% en 15 ans
- 451 000 emplois
- 212 communes
- 2 000 km²
- 550 000 passages quotidiens de la frontière dans les 2 sens

Un plan d'action multimodal

Face à ce constat, et afin d'anticiper les conditions de déplacement de demain, les collectivités des 2 côtés de la frontière ont décidé de s'inscrire dans un **plan global, cohérent et hiérarchisé de mobilité** dont le tramway entre Saint-Julien-en-Genevois et Genève est une composante, essentielle, mais non suffisante :

- Mise en service de CEVA, le RER reliant directement les réseaux ferrés français et suisses, en connexion avec le tramway Genève – Saint-Julien-en-Genevois
- Optimisation du transport public en rabattement
- Création de parcs-relais permettant le rabattement des véhicules sur les lignes fortes de transport en commun
- Réalisation d'un pôle d'échange multimodal à la gare SNCF de Saint-Julien-en-Genevois
- Optimisation de la plateforme douanière de Bardonnex, qui permettra d'améliorer les flux de circulation en utilisant les voies sous-utilisées aujourd'hui dédiées au trafic des marchandises
- Construction d'une nouvelle entrée, dite « accès Ouest » à Saint-Julien-en-Genevois, permettant d'améliorer l'accessibilité à la ville à un niveau comparable à l'entrée sud
- Création d'un échangeur autoroutier à Viry qui assurera une meilleure diffusion de la circulation vers l'autoroute en diminuant la fréquentation de la RD 1206 de 15%
- Redéfinition du plan de circulation de Saint-Julien-en-Genevois, afin de maintenir la desserte des quartiers, tout en améliorant les temps de parcours

**Nota bene : ces projets ne sont pas intégrés dans l'enquête publique spécifique au projet tramway.*

TRAMWAY
GENÈVE
SAINT-JULIEN



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU
Genevois
Porte Sud de Genève

Une action concertée et planifiée des 2 côtés de la frontière

Projet concerté et partenarial, le projet de tramway s'inscrit dans les grands documents directeurs de planification :

A l'échelle transfrontalière, dans le projet d'agglomération franco-valdo-genevois 1ère génération, signé en 2007 et renouvelé en 2014 dans le projet d'agglomération 2^{de} génération.

Au niveau du canton de Genève, dans le plan directeur cantonal « Genève 2030 » et dans la loi H1.50 édictant les principes généraux de création du réseau de transport public dans le canton

Au niveau de la CCG et notamment dans le SCOT et le plan global des déplacements (PGD) validé en 2011, et qui prévoit de :

- Créer le tramway Genève – Saint-Julien-en-Genevois
- Développer un réseau de bus en étoile en rabattement sur le terminus et le pôle d'échange de Saint-Julien-en-Genevois
- Promouvoir les modes alternatifs : co-voiturage, modes actifs
- Maintenir une bonne accessibilité au centre-ville de Saint-Julien-en-Genevois, regroupant les principaux services et équipements publics
- Développer des points de mobilité : lieux de connexion et de proximité adapté qui concentrent toute l'offre de mobilité à chaque commune
- Compléter la liaison tramway par des liaisons de bus directes vers l'Est de la CCG (Collonges/Genève) et vers l'Ouest (Viry/Bernex)

Pour répondre aux besoins de l'agglomération, la coopération mise en œuvre avec la Confédération Helvétique dans le cadre du projet d'agglomération apporte des moyens supplémentaires pour financer les projets d'importance. Ainsi, le projet de tramway Genève – Saint Julien a été défini comme prioritaire par la Confédération.

En effet, il est prévu une enveloppe de 204 MCHF à l'agglomération genevoise, dont 84 MCHF (soit plus de 40%) pour le projet de tramway Genève – Saint Julien pour la partie française.

+ d'infos : www.cc-genevois.fr

ENQUETE PUBLIQUE

L'enquête publique se déroulera du **22 juin au 29 juillet inclus** à la mairie de St Julien-en-Genevois.

Le commissaire-enquêteur se tiendra également à la disposition du public, pour recevoir ses observations en mairie de St-Julien-en-Genevois, les :

■ **mercredi 29 juillet 2015 de 9h00 à 12h00**

NOUVEAU !

Nouveau sur la commune « Un container à vêtements »

Vous pouvez désormais déposer vos vêtements dans le container situé **derrière le Centre ECLA dans des sacs bien fermés.**

Il accueille les textiles : vêtements usagés, linges de maison (draps et nappes), chaussures et ceintures, ainsi que les peluches.

Après la collecte, ces déchets textiles seront dirigés vers le centre de tri de Saint Félix où du personnel en voie d'insertion procèdera au tri.

Après le tri, ces textiles linges et chaussures pourront, selon leur état :

- être redistribués par des associations caritatives à des personnes nécessiteuses ou se trouvant en situation d'urgence
- être revendus dans des boutiques solidaires
- être recyclés

Jeter Utile :



Vêtements propres et sous vêtements



Linge de maison draps, nappes, serviettes



Maroquinerie sacs, ceintures



Chaussures par paires



Peluches

Vie intercommunale

Association « Passage »



C'est quoi ?

Un lieu pour les parents qui ont besoin, lorsqu'ils traversent un moment difficile avec leurs enfants ...

- D'être écoutés
- De comprendre
- D'être soutenus

Quand ?

Quand tout va trop vite...

Quand les parents se sentent démunis...

Quand ils ne comprennent plus leurs enfants, leurs adolescents...

Quand le dialogue est rompu ou difficile...

Pour quoi faire ?

- ➔ Prendre le temps de s'arrêter
- ➔ Parler de ce qui est difficile
- ➔ Renouer le dialogue avec ses enfants
- ➔ Trouver des solutions pour créer des relations nouvelles

Les Écouteurs sont des professionnels diplômés du travail social.

Pour prendre RDV :
Un numéro : 06.19.94.09.85
Une interlocutrice :
Yvette GOLLIET

Les RDV ont lieu au
22 avenue de Chevène
74000 Annecy et sur des
sites du Genevois, de
Rumilly et Faverges.

Jumelage Mössingen

25^{ème} anniversaire du jumelage franco-allemand

Vendredi 12 juin, 110 citoyens de Mössingen sont arrivés et on été répartis et logés dans 80 familles du canton. A la tête de cette forte délégation, le maire de Mössingen, Michael Bulander.

Samedi 13 au matin, trois types d'activités étaient organisés à partir du site de la Paguette : visite de la ville, des aménagements de l'Aire côté suisse et promenade à travers le vignoble en direction du Signal de Bernex. L'après-midi, direction Collonges avec des jeux géants de construction Kapla pour les enfants, visite promenade du village. A partir de 18h, familles d'accueil et invités se retrouvaient dans la salle des fêtes.

En présence de Mr Bulander, Christian Monteil président du conseil départemental, Virginie Duby-Muller député, Pierre-Jean Craste président de la CCG et Georges Etallaz maire de Collonges sous Salève, le Blaseorchester de Mössingen et l'harmonie de Saint-Julien donnaient deux concerts.

Le dimanche, trois animations étaient assurées, à savoir : concert avec l'orchestre à cordes de l'école de musique ABC, sketches mimes par trois acteurs du Petit Théâtre du Salève et concert avec le Blaserorchester de Mössingen.

En fin d'après-midi, les citoyens de Mössingen devaient penser au retour.

Disponible à
l'accueil et sur
le site internet
www.vulbens.fr

Guide des actions et services gérontologiques

du territoire de la Communauté de
Communes du Genevois (CCG)
à destination du grand public

Elaboré par le collectif gérontologique
du territoire de la CCG
Avril 2015

Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Vuache



➤ Un nouveau GR pour le Pays du Vuache !

Lors de sa réunion du 15 janvier 2015, le Groupe Homologation et Labellisation de la Fédération Française de Randonnée, après étude de l'ensemble des éléments constitutifs du dossier, a homologué en GR® (Grande Randonnée) le tronçon français de l'itinéraire Culturel du Conseil de l'Europe « Sur les pas des Huguenots » entre Le Poët Laval (Drôme) et Valleiry (poste frontière suisse à Chancy) et lui attribue le N° 965.

Sur les pas des Huguenots :

En 1685, le roi Louis XIV révoque l'Edit de Nantes et un climat de persécution s'installe en France. 200 000 "Huguenots" cherchent alors refuge sur des terres protestantes en Europe et dans le monde. Depuis le Dauphiné, où la réforme est très présente, les départs sont nombreux vers Genève, puis vers l'Allemagne où ils sont accueillis et peuvent fonder des colonies. Les Vaudois des vallées du Piémont, qui adhèrent à la Réforme, s'exilent et suivent les mêmes chemins.

Tout au long de ses 1 600 km, le sentier international "Sur les pas des Huguenots" suit au plus près le tracé historique de cet exil. Au départ de Poët Laval dans la Drôme, le tracé passe par Valleiry et Genève, traverse la Suisse, le Baden-Württemberg et la Hesse jusqu'à Bad Karlshafen.



Plus d'infos sur : www.pays-du-vuache.fr



Des économies non négligeables !

11 000 euros d'économie en faisant du bien à la Nature !

Une des premières mesures proposées par l'Agenda 21 a été l'extinction de l'éclairage public. Cet éclairage, extrêmement préjudiciable à la vie nocturne naturelle, est de surcroît une dépense d'énergie importante pour un bénéfice presque nul. En effet, la sécurité des habitations et la sécurité routière ne sont pas altérées par l'absence d'éclairage public. Au contraire, les véhicules ont tendance à ralentir en absence d'éclairage.

L'extinction entre **23h30 et 5h30** a été mise en place courant 2012. Egalement, un programme de remplacement des ampoules des lampadaires a été initié. Un tiers des ampoules est changé chaque année afin d'assurer un renouvellement complet tous les trois ans. Après 3 ans, les ampoules deviennent beaucoup plus consommatrices.

Une première comparaison après une année entière permet d'évaluer les économies réalisées. (Elle tient compte des nouveaux quartiers éclairés, de ceux qui ne sont pas éteints, et des variations de consommation inévitables d'une année à l'autre.)

Au final, c'est la moitié de l'énergie électrique d'éclairage municipal qui est économisée, soit 100 000 kWh ! Cela représente la consommation électrique annuelle de 30 à 40 familles*, et permet 11 000 euros d'économie !

L'ampleur de cette économie valide à elle seule la démarche de sobriété entreprise par la municipalité. Elle devrait inciter chacun à veiller à son usage de l'éclairage en général.

***moyenne nationale hors chauffage pour des familles de 4 personnes**



ATTENTION AUX TIQUES

En forêt, vous pouvez être piqué par une tique et être contaminé par la **maladie de Lyme**, gravement invalidante.



Soyez particulièrement vigilant lors de vos promenades dans la nature :



- Portez des vêtements couvrant les jambes, les bras et le cou, rentrez le bas du pantalon dans les chaussettes
- Évitez de vous enfoncer dans la végétation, de vous asseoir par terre ou sur du bois mort
- Inspectez-vous minutieusement après votre promenade

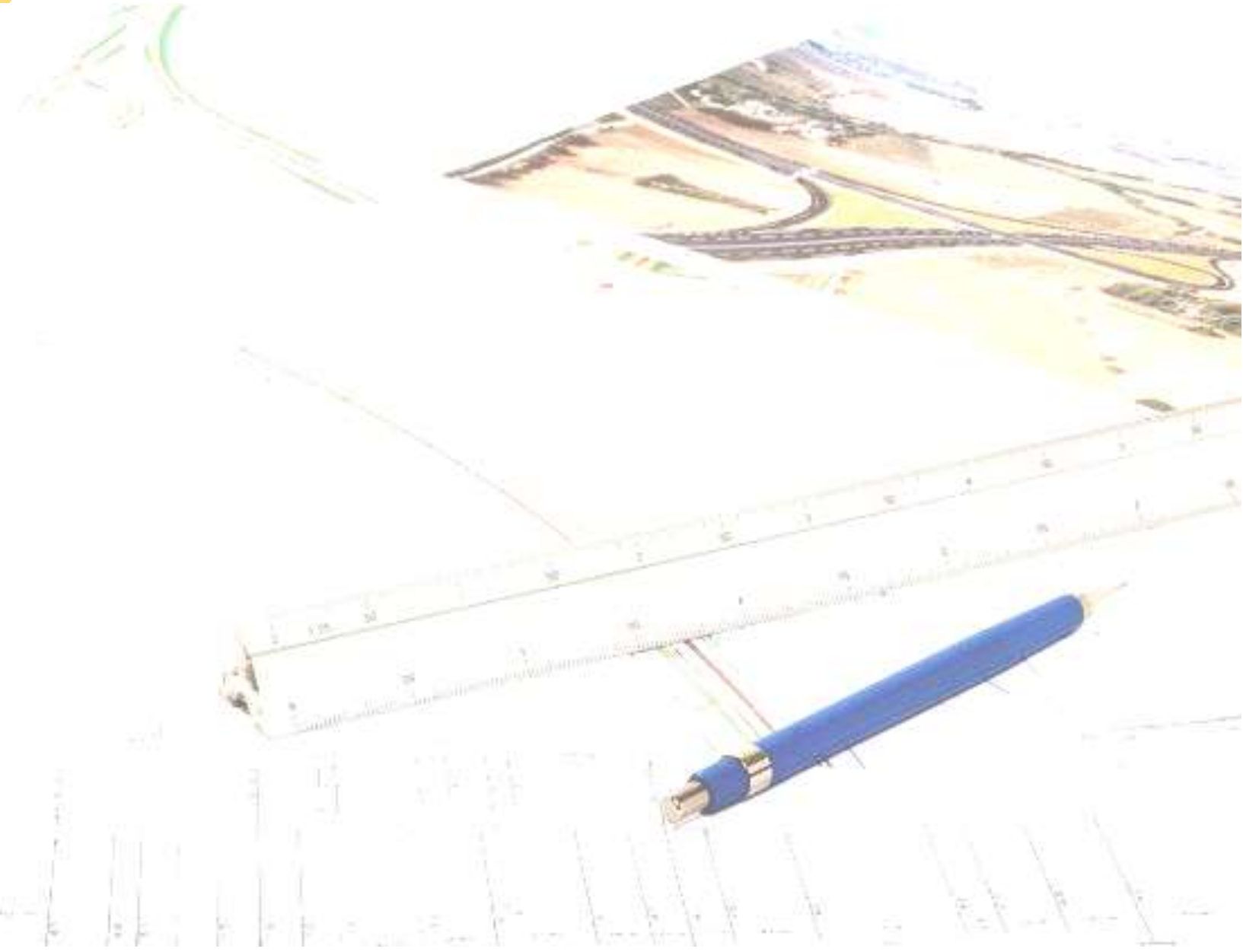
- Si vous êtes piqué par une tique, ôtez-la avec un tire-tiques ou une pince à épiler, sans appliquer aucun produit sur la tique, puis désinfectez la plaie.

- Consultez votre médecin : plus le traitement est précoce, plus il est efficace.



Urbanisme

Urbanisme



Classe de découverte des CM2

Séjour à Aix-les-Bains du 4 au 7 mai

Nous sommes arrivés vers 9h00 à l'Auberge de Jeunesse. Comme tous les matins, nous sommes allés voir JérémY, un animateur de l'aquarium. Une fois arrivés à l'aquarium, nous avons étudié les tortues du lac et il nous a expliqué les richesses du plus grand lac de France. L'après-midi, nous sommes allés au club de voile où nous avons appris à gréer et dégréer les catamarans.

Nous avons fait du catamaran sur le lac du Bourget et quand il y avait du vent, c'était un vrai sport d'athlètes ! Tout ça pour dire que c'était magnifique. L'auberge était super et les repas délicieux.

Merci à notre maîtresse pour ce merveilleux projet ainsi qu'à l'APE, la mairie et le Conseil Départemental pour le financement de cette sortie.



COUPON REPONSE – Donner un nom à l'école de Vulbens



Une fiche présentée par l'Agenda 21 avait pour but de trouver un nom à l'école.

Par l'intermédiaire de ce coupon-réponse, merci de noter votre proposition et de le glisser dans la boîte aux lettres de la mairie. **Date limite : 15 septembre**

Merci pour votre participation.

Nom de l'école : _____

Sortie scolaire : Les Amanins

Nous sommes partis du lundi 16 mars jusqu'au jeudi 19 mars. Nous sommes allés aux Amanins, dans la Drôme. Le voyage a duré 4 heures. Les Amanins, c'est un centre agro écologique, où il y a une ferme et même une école : l'école du Colibri. Il y a aussi des bâtiments pour dormir. Ces deux bâtiments s'appellent Rainette et Colibri.

Il y avait 4 animateurs : Alex, Paul, Clémence et Anna. Il y avait un grand mûrier sous lequel on se rassemblait dans le calme pour goûter, pour présenter la journée.

Il y avait des toilettes sèches avec un gros trou pour le caca et un petit trou pour le pipi. Le caca, mélangé avec de la paille, est transformé en terre grâce à des vers de terre dans un lombricomposteur. Les roseaux nettoient le pipi qui devient de l'eau.

Il y avait des animaux : 5 cochons, 4 vaches, 2 ânes, des poules et un coq, et une trentaine de brebis. Plusieurs agneaux sont nés pendant que nous étions aux Amanins. Le soir, nous faisons les soins aux animaux : leur donner à manger, rentrer les vaches, ramasser les œufs des poules. On pouvait caresser les cochons, les vaches, les poules, les brebis, les ânes...

A la cantine, nous ne mangions que des aliments « bio » qui viennent des jardins et des animaux de la ferme. Nous avons mangé beaucoup de légumes et une seule fois de la viande. Nous avons rencontré l'une des cuisinières du centre qui s'appelle Rose.

Nous avons fait des ateliers. Dans l'atelier « mare », nous avons pêché des grenouilles, des tritons, des limnées, des escargots d'eau douce. Dans l'atelier « briques », nous avons pris de la terre que nous avons mouillée, pétrie et mise dans un moule, puis nous avons pressé et obtenu des briques. Dans l'atelier « fromage », nous avons préparé du fromage de brebis. Dans l'atelier « pain », nous avons préparé de la pâte avec du levain, de l'eau, du sel, de la farine et de l'amour ! Nous avons appris comment fonctionne le four à pain. Au goûter, nous avons mangé nos pains avec de la confiture et du fromage. On a aussi fait une enquête sur les animaux de la ferme, l'atelier « jardin » et des jeux sensoriels dans la forêt.



À la récréation, nous avons fait des cabanes pour les animaux. Nous pouvions aller dans la cour de l'école des correspondants et jouer avec eux et dans leurs cabanes. Nous avons chanté devant les correspondants et eux nous ont présenté une pièce de théâtre qui expliquait la vie dans leur école. Le dernier soir, nous avons appris une danse : le cercle circassien, que nous allons présenter à la fête de l'école.

Nous avons adoré cette classe de découverte ! Nous aurions aimé rester plus longtemps... avec les parents qui nous manquaient un peu/beaucoup. Merci à la maîtresse, aux mamans qui nous ont accompagnés, à l'APE, la mairie et le conseil départemental pour le financement.

Les élèves de CE1



...des mamans

Nous avons eu la chance d'accompagner la classe des CE1 pour une classe découverte aux Amanins.

Nos enfants ont pu profiter de 4 jours bien remplis en immersion au milieu de la nature et de la ferme agro écologique.

Ce fut une expérience riche en découvertes, en apprentissage et en émotions. De part :

- la vie des animaux et tout ce qu'ils peuvent nous apporter. Ainsi que l'admiration au contact des agneaux et le désenchantement devant les araignées garnissant les plafonds des chambres !

- le recyclage total de nos déchets en passant par les toilettes sèches jusqu'au compost.

- la découverte de la mare et de ses nombreux « habitants »... jusqu'aux plongeurs boueux !

- la vie de coopération au travers de jeux ludiques, etc.....

Il nous faudrait encore noircir de nombreuses pages pour raconter tout ce que nos enfants ont pu découvrir. Bref, une semaine qui à coup sûr, a fait grandir nos enfants de l'intérieur ! À nous parents maintenant de cultiver cette philosophie qui, nous l'espérons, restera présente en eux.

Pour nous aussi c'était un « retour aux sources » et ce fut une chance d'être auprès des enfants pendant leurs découvertes et leur émerveillement.

Ce qui donne envie de se recentrer sur l'essentiel...

Un grand merci à Mme Picon pour ce merveilleux projet, à l'APE, la mairie et le conseil départemental pour le financement.

Les mamans accompagnatrices : Johana, Fabienne et Frédérique



Vie scolaire

Fête de l'école

Le **samedi 27 juin** a eu lieu dans la nouvelle école, la traditionnelle fête de l'école organisée par l'APE. Une première en ce lieu qui fut une réussite !

Après les chants et les danses des enfants, petits et grands ont pu déguster sous un ciel radieux un repas aux saveurs de l'Amérique. Nos petits cowboys et petites cowgirls ont ensuite montré tout leur talent au lasso, rodéo, lancer de fer à cheval et leur dextérité en réalisant des jolies sculptures en bois.

Malgré la chaleur, ils n'ont pas hésité à monter à cheval sur de valeureux poneys puis, Far West oblige, après le spectacle équestre, une démonstration de danse country a suivi, offerte par l'école de danse Misiak, ainsi qu'une initiation puis une joyeuse danse collective.

La journée s'est achevée par le lâcher de plus de 400 ballons décorant le ciel et emportant les cartes des enfants.



LA FÊTE DES VOISINS !

Ce **13 Juin** a eu lieu la désormais annuelle et générale fête des voisins de Vulbens. Objectif, améliorer la définition du mot "voisin" !

[voisin : nm, Qui habite près d'une autre personne] Larousse

[voisin de Vulbens : nm, Qui communique, échange, s'amuse, crée de l'entraide et du lien avec les autres personnes qui habitent près de lui]

Le Comité Agenda 21 en organisateur motivé remercie vivement les référents de quartiers qui ont brillamment fédéré leurs voisins et trouvé un petit coin agréable pour dresser les tables. Plus de 20 quartiers ont vu leurs habitants se rassembler autour d'un buffet canadien sous les parasols.

Ce fut l'occasion d'échanger des secrets de recettes, de déboucher de bonnes bouteilles, d'apprendre quelques astuces, de remarquer "comme le petit dernier a bien grandi" !

Petits moments intergénérationnels comme nous les aimons à Vulbens, et malgré tout trop rares avec nos vies bien remplies.

N'hésitez pas à prolonger ces moments lorsque vous ressortirez le barbecue cet été (et le caquelon cet hiver) !



La Vy Caquet



La Luche



La Muraz



Coin d'en bas



Tendre pensée ...au Coin d'en bas



LA FÊTE DES VOISINS !



Les Templiers



La Vy Borne



Faramaz



La Cisette



Carré Nature

Pour la première fois, le Carré Nature a fait également la fête des voisins. Une trentaine de personnes sont venus faire connaissance et passer un bon moment ensemble.



LA FÊTE DES VOISINS !

Vulbens centre



Championnat d'Ekiden



Qu'est ce que l'Ekiden ?

L'ekiden est un marathon (42,195 km) en relais de 6 coureurs. Les distances sont imposées et sont réalisées par 6 coureurs différents dans l'ordre suivant : 5 km, 10 km, 5 km, 10 km, 5 km, 7,195 km.

Cette épreuve d'origine japonaise consiste désormais à la succession de relais sur route pour six compétiteurs.

Le dimanche 21 juin, **Audrey Duperrier** originaire et habitante de notre village a gagné avec son équipe le championnat de France.

Bravo à toute l'équipe !

Sortie AFN

Jeudi 25 Juin, les membres de la section A.F.N. du Vuache et leurs sympathisants, sous le soleil, sont partis pour leur promenade annuelle, direction CHANAZ. Après le mot d'accueil du président, l'exposé du déroulement de la journée par le secrétaire-organisateur, un petit casse-croûte pour attendre midi, en route pour la dinanderie de Lavours, visite passionnante avec un artisan passionné par son métier. Au sortir de cet atelier, direction "la ferme du Bulle", pour un savoureux repas, suivi d'une promenade sur le canal de Savières, pour une sieste au fil de l'eau. Au retour du bateau, chacun a pu visiter le village et ses ateliers : brûlerie de café, moulin à huile, chocolaterie....

Mais toute bonne chose a une fin : il a fallu penser au retour à Vulbens, où un petit encas était prévu, avant que chacun ne regagne ses pénates, satisfait de cette belle journée, en prenant rendez-vous pour le pique-nique du 20 Août.

Rencontre personnes âgées Vulbens - Chevrier

L'après-midi goûter ayant été fortement apprécié depuis sa mise en place, le dernier ayant eu lieu le **30 mai**, toujours aussi heureux de se rencontrer. Nos aînés se sont séparés en se souhaitant un bon été et au plaisir de se revoir à la rentrée. Pendant la période estivale et avec les beaux jours, il y a de nombreuses occupations. Les après-midis « goûter » reprendront le **1^{er} octobre** et ensuite le **29 octobre 2015 à 14h30**.

L'équipe du CCAS vous souhaite de belles et bonnes vacances.



Inauguration de la passerelle/voie verte

Pour franchir le « Nant d'Hiver » situé sur le tracé de la VIA RHÖNA qui relie le Léman à la mer Méditerranée, une passerelle a été construite résultat de la volonté et du financement des organismes d'état tels que la région Rhône-Alpes, le conseil régional, le conseil départemental et la Compagnie Générale du Rhône. Vulbens située sur le parcours venant de Genève (33 km) ayant été désignée « ville étape » sur ce tronçon reliant Valleiry et Vulbens, c'est naturellement sur la commune, qu'a été inaugurée sous un soleil de plomb et sous l'œil attentif des journalistes, ce samedi 4 juillet 2015, la passerelle qui permet aux cyclos touristes et aux piétons de se rendre d'une commune à l'autre en toute sécurité sans emprunter la RD 1206.



De nombreux élus étaient présents, Christian MONTEIL Président du Conseil Départemental de Haute Savoie, Denis DUVERNAY Vice-Président Délégué aux Infrastructures, à la Mobilité et aux Bâtiment, Jean-Claude CARLE sénateur, Virginie DUBY-MULLER député de la circonscription, Isabelle DORLIAT-POUZET sous-préfète de St Julien en Genevois, Martial SADDIER député de la circonscription de Bonneville, et Elisabeth AYRAULT Directrice Générale de la Compagnie Générale du Rhône, Frédéric BUDAN maire de Vulbens ainsi que les maires de Valleiry, Frédéric MUGNIER et de Chevrier, Agnès CUZIN. Les habitants et quelques cyclistes amateurs en tenus avaient tenus eux aussi à assister à l'événement.

Après avoir coupé le ruban symbolique et un rapide parcours en vélo, les élus dans leurs discours ont voulu insister sur la fédération des volontés, la collaboration positive qui a permis cette réalisation qui apporte un atout touristique de plus sur le canton genevois. Un verre de l'amitié bien mérité préparé avec soin par les élus du conseil municipal accompagné d'un agent technique venu « prêté main forte » sous cette chaleur écrasante, a conclu cette manifestation très conviviale.

Fête du village

Le samedi 4 juillet a eu lieu la fête du village organisée par Vulbens en fête.

Dès 14h00, les enfants ont participé à un petit tournoi de foot à l'agorospace et se sont amusés aux divers jeux en bois mis à disposition aux ateliers.

Les adultes quand à eux se sont retrouvés autour d'une partie de pétanque.

Les gagnants des tournois se sont partagé un gâteau en bonbons pour le plaisir des petits et des grands ...

Après avoir dégusté le repas moules/frites (un grand merci à Julio et Jean-Luc pour ces délicieuses moules), les gens se sont défoulés sur la piste de danse jusqu'au petit matin sous la direction de l'orchestre extérieur nuit 74.

Nous remercions les nombreuses personnes qui sont venues et nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine pour une nouvelle manifestation.



La MFR de Vulbens

L'année scolaire touche à sa fin pour certains élèves de la MFR de Vulbens. En effet, les classes de BTS Management des Unités Commerciales et de Bac Professionnel Commerce terminent leur cursus à la MFR.

Certains élèves poursuivront leurs études en BTS, et pour les autres ils rentreront pleinement dans la vie active avec toute l'expérience dans le domaine du commerce acquise grâce à leur apprentissage sur leurs 2 ou 3 années de formation.



La MFR de Vulbens / Ecole de Vulbens

La MFR de Vulbens a accueilli la classe de CE1 de Mme Picon dans le cadre d'une kermesse autour du thème du recyclage et du tri sélectif.

Cette matinée a été organisée et encadrée par les élèves de la classe de pré-apprentissage (DIMA) de la MFR avec au programme pour les enfants des jeux par équipe alliant sport, adresse et réflexion.

En effet, les jeunes ont inventé et créé ces jeux, un travail préparatoire important avec l'équipe pédagogique de la MFR, et aussi avec le soutien du Sidéfage représenté par Mme Goiffon qui a fourni matériel ou encore récompenses aux enfants.

Une matinée placée sous le signe de la convivialité, et la bonne humeur des élèves de CE1 qui semblaient ravis de leur venue à la MFR pour ce temps d'échange.



Babilou

Sortie à la ferme pour les P'tits Lutins

Les enfants de la crèche ont fait une visite à la ferme « Sautier ». Les enfants ont passé un super moment. Un grand merci pour l'accueil.

Petit lutin deviendra grand...



Je suis frontalier, je me fais connaître en mairie



Je suis un travailleur frontalier ...

- Si je bénéficie d'un permis G,
- Si je suis fonctionnaire international,
- Si je suis citoyen suisse ou double national et je réside en France de manière permanente.

Les fonds frontaliers sont nécessaires à la commune pour investir dans la création et l'entretien des équipements publics dont vous bénéficiez tous les jours, vous et votre famille.

JE ME DECLARE EN MAIRIE

Pour me déclarer, c'est simple : je complète le coupon ci-dessous et le dépose à la mairie, ou par mail [mairievulbens @orange.fr](mailto:mairievulbens@orange.fr)
A noter : le recensement n'a aucune influence sur votre fiscalité

Déclaration des frontaliers

A remplir par toutes les personnes majeures du foyer

Nom, prénom :

Adresse :

Date et lieu de naissance :

Nationalité :

Mail :

Téléphone :

Nom et adresse de l'employeur :

Numéro de permis de travail : Date de délivrance :

Déclaration des frontaliers

A remplir par toutes les personnes majeures du foyer

Nom, prénom :

Adresse :

Date et lieu de naissance :

Nationalité :

Mail :

Téléphone :

Nom et adresse de l'employeur :



En période de fortes chaleurs ou de canicule

Personne âgée

Je mouille ma peau plusieurs fois par jour tout en assurant une légère ventilation et ...

Je ne sors pas aux heures les plus chaudes.



Je passe plusieurs heures dans un endroit frais ou climatisé.



Je maintiens ma maison à l'abri de la chaleur.



Je mange normalement (fruits, légumes, pain, soupe...).



Je bois environ 1,5 L d'eau par jour. Je ne consomme pas d'alcool.



Je donne de mes nouvelles à mon entourage.



• COMPRENDRE

CANICULE

Ma santé peut être en danger quand ces 3 conditions sont réunies :



Il fait très chaud.



La nuit, la température ne descend pas, ou très peu.



Cela dure depuis plusieurs jours.

Si vous êtes une personne âgée, isolée ou handicapée, pensez à vous inscrire sur le registre de votre mairie ou à contacter votre Centre Communal d'Action Sociale (CCAS). Vous bénéficierez ainsi d'une aide en cas de canicule.

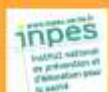
Si vous prenez des médicaments, n'hésitez pas à demander conseil à votre médecin traitant ou à votre pharmacien.

Si vous voyez une personne victime d'un malaise ou d'un coup de chaleur, appelez immédiatement les secours en composant le **15**

Consultez régulièrement la météo et la carte de vigilance de Météo France.
Téléphone : 32 50 (0,34€/minute)
Internet : www.meteo.fr

Envie d'en savoir plus pour vous ou votre entourage ?

Composez le
0 800 06 66 66 (Appel gratuit depuis les postes fixes)
ou consultez
www.sante-sports.gouv.fr/canicule/



La canicule et nous...

COMPRENDRE ET AGIR



Quoi de neuf au sidefage !



Centre Educatif et Ludique du SIDEFAGE

Une fois collectés par la communauté de communes, vos ordures ménagères arrivent au centre du SIDEFAGE de Bellegarde-sur-Valserine pour y être traitées, tout comme celles de 150 communes de l'Ain et de Haute Savoie. Que deviennent elles et comment sont elles valorisées ? Expérience unique en Europe, le Centre d'Immersion Educatif et Ludique du Sidefage ou C.I.E.L. vous invite à découvrir ces processus à travers un détonnant mélange de sons, de lumières et d'interactivité sur plus de 600m².

Invités ce 12 Juin 2015 pour son inauguration, 2 de vos élus ont été accueillis pour suivre ce parcours étonnant :



Observation en temps réel des déchargements des camions, immersion au cœur des fours, découverte des techniques ultramodernes de transformation en électricité verte de nos poubelles, avant un rappel sur les bons gestes de tri dans une salle ludique spécialement dédiée.



Gratuit, ouvert à tous sur réservation, il s'adresse à toute la famille. Les visites sont guidées et commentées. Nous ne pouvons que vous encourager à aller y passer un moment "ludique et éducatif".

Le CIEL organise également les visites scolaires, plusieurs sont programmées en cette fin d'année pour nos enfants de Vulbens.

Informations et réservations sur ciel-sidefage.fr/ et <http://www.sidefage.fr/>

CARTE Déclic'

Le Conseil Départemental de Haute-Savoie, en collaboration avec les exploitants de lignes régulières interurbaines du département, propose depuis 2006 la **carte DECLIC'**. Cette carte s'adresse à tous les jeunes de moins de 26 ans, qu'ils soient scolaires, étudiants, apprentis, en recherche d'emploi ou jeunes travailleurs.

Vous pouvez vous la procurer en vous rendant sur le site "www.carte-declic.cg74.fr"



20 ans LGT Madame de Staël

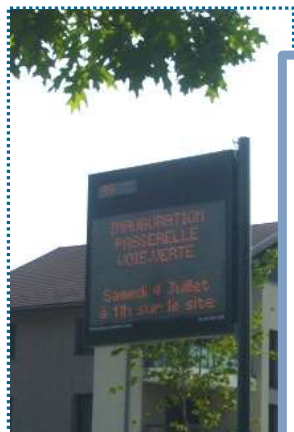


20 ans bientôt !!!!! Le LGT Madame de Staël de St Julien souhaite relancer l'Association des Anciens Elèves et s'adresse tant aux lycéens et étudiants de la Place du Crêt qu'à ceux de la Route de Thairy.

Si vous souhaitez contribuer à la réussite de cet anniversaire, rejoignez l'association en envoyant vos coordonnées : Nom - Prénom - Bac Année ou BTS année-adresse mail (ou numéro de téléphone) à gerard.place@ac-grenoble.fr. Nous ne manquerons pas de vous solliciter dès le mois de septembre 2015. Merci.



Le site timbres.impots.gouv.fr permet désormais aux usagers d'acheter en ligne les timbres fiscaux nécessaires à l'obtention d'un passeport. Cette nouvelle possibilité s'inscrit dans le cadre des mesures de simplification souhaitées par le gouvernement pour faciliter les démarches administratives.



Comme vous l'avez remarqué, un panneau lumineux a été installé sur la commune. Il a été donné gracieusement à la MJC du Vuache par la commune de **Beaumont**. Les travaux d'installation ont été financés par la commune. Désormais, les affichages sauvages seront supprimés.

OBJETS PERDUS

(Clés, portefeuilles, ...)

Ayez le réflexe de venir en mairie !



Objets Perdus



La société de Chasse a maintenant un site :

acca-vulbens.emonsite.com

Cet été, baignez-vous sans danger!

Les premières grandes chaleurs arrivent et avec elles, l'envie de piquer une tête.

En prévision de la saison estivale, consultez tous nos conseils et astuces pour se baigner sans danger dans les lacs, piscines et rivières...

Chaque année en France, on recense plus d'un millier de noyades accidentelles dont près de la moitié sont mortelles.

Afin de passer un été en toute sécurité, pensez à respecter les **trois recommandations élémentaires**.



3 réflexes pour se baigner sans danger

- Choisissez les zones surveillées de baignade
- Surveillez vos enfants en permanence
- Tenez compte de votre forme physique

Retrouvez les Conseils pratiques sur www.inpes.sante.fr/noyades



Avis aux amateurs !

Il reste un lot pour une coupe de bois.

+ d'infos en Mairie

Tél : 04.50.04.35.77

PRUDENCE AU BORD DU RHÔNE



Pour la 19^e année consécutive, la CNR mène sa campagne estivale d'information et de sensibilisation sur les risques encourus aux abords de ses aménagements hydroélectriques. « Louloute la loutre », la mascotte, délivre auprès des riverains et des vacanciers les consignes de prudence pour la pratique des loisirs le long du fleuve en complément des 500 panneaux jaunes installés sur les berges toute l'année.



Infos - Agenda



Vide-Greniers de Vulbens,
organisé par
« Les Pompiers du Vuache »
Dimanche 13 septembre
+ d'infos : 09.54.96.33.01

Durant la période estivale, le bureau de poste
de Vulbens sera fermé du **10/08/2015 au**
22/08/2015 inclus. Il rouvrira ses portes le
25/08/2015 aux horaires habituels.

N'hésitez plus à consulter!



Office du
Tourisme
de Saint-Julien
et du Genevois
★★

Pour la consultation de tous les
événements de la région, l'Office
de tourisme de St Julien vous
accueille dans l'enceinte de **Vitam** :
500 route des Envignes
74160 NEYDENS
Tél : 04 50 04 71 63
www.tourisme-genevois.fr
www.genevois-loisirs.fr
www.genevois-nature.fr
www.genevois-affaires.fr



Le Théâtre d' Escapade, animé par Anna
Varnel présente : « **Vies de Greniers** »
dans la serre de Solange et Michel
Gesmier, 1659 Rte de Chançy à Valleiry :
Les vendredis 2 et 9 octobre à 20h30
Les samedis 3 et 10 octobre à 20h30
Les dimanches 4 et 11 octobre à 18h00
Entrée libre, chapeau à la sortie.
Réservations obligatoires au
04 50 04 36 90 dès le 14 septembre.
« Des vies qui se croisent avec leurs joies,
leurs peines et leurs secrets que les objets
du grenier racontent »

Et pourquoi pas ...



PROGRAMME

VENDREDI 24 JUILLET

19H30

Centre ECLA

Magie de scène
Petite restauration
Spectacle dynamico-poétique pour tous :
« La Petite Culotte » - Cie « A fond les Manettes »

DIMANCHE 26 JUILLET

Dès 8h00

Place de la Mairie

RDV pour inscriptions* et départ des
circuits (3, 4, 12, 50 km...) « rando » vélo,
piétons, roller, calèches ...

*Droit d'inscription 10€ auquel peut s'ajouter un parrainage ou
un don.

12h/ 15h

Sous Chapiteau

Restauration
Animation musicale et magie par
l'Association Rencontre Animation Variétés
Internationales

Toute la journée

Michelle Perroux : musique et chansons avec orgue de barbarie
Marché de producteurs locaux - Buvette

LUNDI 27 JUILLET

20h00

Centre ECLA

Spectacle de rue - Théâtre-Jazz - « La Tournée
Quotidienne » : musiciens et comédiens parcourant
la ViaRhôna quotidiennement.

Plus d'info : randonnee-terresolidaire.org
Jean Marmilloud - Tel 06 10 32 76 05 -



Inscrivez-vous dès maintenant :
randonnee-terresolidaire.org



Mjc du Vuache

L'auditorium du centre ECLA

Une salle de spectacle à côté de chez vous !

Au cœur de nos villages se déroule toute une foule d'événements qui rythment la vie des habitants tout au long de l'année.

Il y a 20 ans, les communes de Chevrier, Dingy-en-Vuache et Vulbens se sont associées afin de créer **une véritable salle de spectacle**, située dans le centre ECLA à Vulbens.

Mise au service des différentes structures qui participent à l'animation culturelle du Vuache (mairies, écoles, associations...) cet auditorium est un fantastique outil de travail.

Il vous permet d'**avoir accès à deux pas de chez vous à de nombreux de spectacles vivants et d'animations !**

Faites le plein d'émotions...

Concerts, cinéma, danse, théâtre, one-man-show, conférences...

Un choix pour toutes les générations !

En effet, la salle dispose d'**une grande scène** (10 mètres de large, 8 de profondeur et 7 de hauteur) qui peut héberger toutes les tailles de spectacles, ceux avec beaucoup de monde sur scène (galas d'écoles), ceux qui nécessitent beaucoup de décors ou de matériel (pièces de théâtre, concerts...).

Grâce à son **écran géant** (10 mètres par 7) et son projecteur numérique dernier cri, une séance de cinéma vous est proposée tous les lundis grâce à Cinébus et la MJC du Vuache.

Et la salle propose aussi tout le **matériel professionnel de sonorisation et d'éclairage**, afin que les artistes et les techniciens puissent travailler dans des conditions idéales !

De nombreux artistes reconnus sont déjà passés sur cette scène : Florence Foresti, Sophia Aram, Nicole Ferroni, Didier Porte, Guy Carlier... et elle accompagne aussi tous les artistes en herbe du coin, qui ont ainsi à leur disposition un vrai écrin pour exprimer leur talent !

De par tous ses atouts, la salle est déjà réputée. Beaucoup de gens sont impressionnés de trouver un tel équipement ! De nombreuses compagnies ou associations extérieures aux communes de Chevrier, Dingy-en-Vuache et Vulbens louent l'auditorium car il n'existe que très peu de structures équivalentes sur le département.

... Confortablement !

Mais il n'y a pas que les artistes qui soient bien accueillis... le spectateur aussi ! De l'autre côté de sa grande scène, **237 fauteuils confortables** vous attendent, **disposés en gradin** (afin que votre vision ne soit pas gênée par une personne assise devant vous). Et pas question de subir les caprices de la météo ! Chaud ou froid, **la salle est climatisée ou chauffée**.

Alors avec une si belle salle de spectacle à côté de chez vous, ce serait dommage de ne pas en profiter. **Venez découvrir (ou re-découvrir) cette salle, à l'occasion de ses vingt ans l'an prochain !**

Adresse :
Auditorium
Centre ECLA
20 route de Faramaz
74520 VULBENS

Location :
Mairie de Vulbens
04 50 04 35 77



Les Open Glades en concert - 2014



One-woman-show Nicole Ferroni - 2014



237 places confortables



Une grande scène pour tous les spectacles !



Concert des Floyd Generations - 2014



Théâtre avec la Troupe d'Anna & Janry Varnel

Vie associative

Ti'festival



Mjc du Vuache

Ti'festival



Le Théâtre du Coin

Le Théâtre du Coin, de Vulbens, a fini son "aventure" avec la Pièce OPUS COEUR d'Israël Horovitz, en participant au 17^{ème} Festival National de Théâtre Amateur de Marseille, **le 6 juin 2015**.

L'aventure avait commencé en novembre 2013, par six représentations à l'ECLA de Vulbens, comme chaque année, dans le cadre du mois du théâtre, organisé par la MJC du Vuache.

Ont suivi ensuite des participations à des festivals régionaux comme le Festival des Escholiers à Annecy. Au total ce sont plus de quinze représentations qui ont été données.

Nous vous faisons part du retour du responsable du Festival de Marseille:

"Nous tenions, nous aussi, à vous remercier pour votre venue le 6 juin dernier au Théâtre du Lacydon dans le cadre de notre 17^{ème} Festival de Théâtre Amateur – Marseille 2015.

Le public semble avoir fortement apprécié votre spectacle, nous n'avons eu que des bons retours. Dommage que ce fut la dernière !"

En tant que responsable du Théâtre du Coin, je voudrais remercier vivement le conseil municipal de Vulbens qui nous a accordé une subvention. Cette aide a servi à couvrir, en partie, les frais de notre participation à ce festival.

Et nous avons été fiers de "porter les couleurs" et une belle image de notre Coin du Vuache jusqu'aux bords de la Méditerranée... A suivre, cet automne, en octobre et novembre, trois spectacles proposés par le Théâtre du Coin... Informations à consulter sur la plaquette éditée par la MJC du Vuache...Merci.

Daniel Quilez - Le Théâtre du Coin



La troupe du vuache



Un peu de sophrologie



Cet été, 1... 2... 3... relâchez

Pareil à un magnifique bouquet de senteurs et de couleurs, empreint de douceur et de chaleur, l'été invite à la détente et au relâchement. Il semble que le moment soit venu...

Martine Rottoli, sophrologue sur notre commune, nous donne quelques conseils pour mieux en profiter !

1. Déconnecter de l'agitation du quotidien. Pour déconnecter, il faut se poser.

Prenez quelques minutes pour vous chaque jour pour ne rien faire, quelques minutes où vous laisserez de côté téléphone portable, tablette et toute autre sollicitation extérieure, pour enfin vous retrouver

2. Respirer efficacement. Les contrariétés, les tensions bloquent le mouvement de notre diaphragme, muscle essentiel de notre respiration, qui de ce fait devient inefficace. Respirer avec votre ventre permettra de le libérer. Je vous invite à poser les mains sur votre ventre, puis à le gonfler doucement et progressivement comme un ballon en inspirant. Prenez l'air avec votre nez et libérez l'air avec votre bouche en expirant

lentement, très lentement alors que votre ventre se dégonfle petit à petit. Répétez cet exercice sur 3 cycles de 4 respirations en prenant soin de marquer un temps de pause entre chaque cycle.

3. Détendez tout votre corps. Lorsque le corps est relâché, l'esprit se libère. Prenez conscience de votre respiration et laissez vous bercer par son rythme continu. Chaque expiration signe la capacité naturelle du corps à se détendre. Alors, en douceur, à chaque expiration, relâchez votre tête, puis votre cou et votre nuque, et ainsi de suite jusqu'au bout de vos pieds. Sans attente, savourez les sensations agréables de détente installées dans votre corps au mieux pour le moment. Toujours au mieux pour le moment !

Engagée auprès des enfants, Martine Rottoli agit et intervient pour un climat de confiance et de réussite à l'école. Elle accompagne les enfants à mieux gérer leur stress et leurs émotions, ainsi qu'à renforcer leur concentration, leur confiance et leur motivation.

Pour aller plus loin, vous pouvez :

- la rencontrer à son cabinet : **72 chemin des Artisans à Vulbens**
- la contacter au **06 70 46 35 06**
- consulter son site internet : www.sophrologie-valleiry.com

Martine Rottoli
Sophrologue Relaxologue
Instructrice Massage bébé
et Ecole®



Espace Ressources Créateurs – Repreneurs Entreprises

AGENDA
des créateurs repreneurs d'entreprises
juillet - août - septembre 2015

Toutes nos prestations sur www.med74.fr

L'Espace Création vous accueille de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30 (17h le vendredi)

Maison de l'Economie Développement

Etoile Annemasse Genève

13 Avenue Emile Zola - 74100 ANNEMASSE

Tél. +33 (0)4 50 87 09 87 - Fax. +33 (0)4 50 95 51 46

E-mail : secretariat@med74.fr - Site : www.med74.fr

L'espace Création vous accueille de 9h à 12h et de 14h à 17h30 (17h le vendredi).

Vous résidez sur le Genevois Haut Savoyard ? Vous avez un projet de création/reprise d'entreprise sur ce territoire ?

N'attendez plus, venez vous renseigner et rencontrer des spécialistes de la création/reprise d'entreprise près de chez vous...

L'agenda des créateurs/repreneurs d'entreprises du **3^{ème} trimestre 2015** est disponible en mairie.

L'Espace Ressources pour les créateurs et les repreneurs d'entreprises est un **dispositif gratuit qui propose :**

- des réunions thématiques,
- des entretiens individuels avec un spécialiste,
- des permanences,
- un accès à un espace documentaire et informatique, une bourse d'entreprises à reprendre...

+ d'infos sur www.med74.fr.